

Rabat, le 03 décembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur la note d'information relative à l'augmentation de capital de Jet Contractors SA

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 03 décembre 2018 une note d'information relative à l'augmentation de capital de Jet Contractors par apport en numéraire et par compensation de créances.

L'augmentation de capital porte sur un montant global maximum de 267 998 850 MAD qui sera émis selon les modalités suivantes :

	Tranche I à libérer en numéraire	Tranche II à libérer par compensation de créances
Montant de l'opération par tranche	Maximum de 199 998 750 MAD	68 000 100 MAD
Nombre d'actions à émettre	Maximum de 571 425 actions	194 286 actions
Prix d'émission	350,00 MAD / action	350,00 MAD / action
Valeur nominale	50,00 MAD / action	50,00 MAD / action
Souscripteurs	Tous les actionnaires et détenteurs de droits de souscriptions	La société AR Corporation et M. Amine Daoudi
Parité de souscription	5 actions nouvelles pour 21 DPS	NA
Période de souscription	Du 17 Décembre 2018 au 15 Janvier 2019 inclus	

Un extrait de ladite note sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, la note d'information visée par l'AMMC est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Disponible sur demande dans un délai maximum de 48h auprès des établissements collecteurs d'ordres;
- Tenue à la disposition du public :
 - Au siège social de Jet Contractors ;
 - Au siège social de CDG Capital.
 - Sur le site de l'AMMC (www.ammc.ma);
 - Sur le site de la Bourse de Casablanca.

CP/EM/037/2018

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma